



# BARÈME GESTION LOCATIVE

## « HABITATION » & « BUREAU/COMMERCE/LOCAL »

Prix TTC / taux de TVA en vigueur : 20 %<sup>(1)</sup> - Barème applicable au 01/01/2019 – **Paris / Ile de France**

LOCATION HABITATION	Honoraires TTC Part Bailleur	Honoraires TTC Part Locataire	LOCATION BUREAU/COMMERCE/LOCAL	Honoraires HT et TTC A la charge du preneur
<b>Logement non meublé / meublé (y compris dans résidence étudiante) et annexes</b>	selon article 5 de la Loi du 6 juillet 1989		<b>Locaux commerciaux et professionnels</b>	
Honoraires d'entremise et négociation en vue de la location (5)	6,50 % TTC		Honoraires de rédaction d'actes	5 % HT (6 % TTC) Avec un minimum de : 500 € HT (600 € TTC) Si loyer annuel < 5000 € <b>(5)</b>
Honoraires d'organisation de la visite / constitution du dossier candidat / rédaction du bail (6)	12 € zone très tendue 10 € zone tendue 8 € zone non tendue	12 € zone très tendue 10 € zone tendue 8 € zone non tendue	Honoraires variables de commercialisation	30 % HT (36 % TTC) <b>(5)</b>
Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée (6)	3 €	3 €	Honoraires d'état des lieux :	
<b>Autres locaux</b>	hors Loi du 6 juillet 1989 - Montant par partie		- réalisation par un officier ministériel	Coût de la prestation
Honoraires : Honoraires fixes > + Honoraires variables (7)	160,50 € 8,50 %		- réalisation par l'agence	vacation(s) horaire(s)
Honoraires d'état des lieux	55 €			

Prix TTC / taux de TVA en vigueur : 20 %<sup>(1)</sup> - Barème applicable au 01/01/2019 – **Autres régions**

LOCATION HABITATION	Honoraires TTC Part Bailleur	Honoraires TTC Part Locataire	LOCATION BUREAU/COMMERCE/LOCAL	Honoraires HT et TTC par partie (Propriétaire et preneur)
<b>Logement non meublé / meublé (y compris dans résidence étudiante) et annexes</b>	selon article 5 de la Loi du 6 juillet 1989		<b>Locaux commerciaux et professionnels</b>	
Honoraires d'entremise et négociation en vue de la location (5)	5 % TTC		Honoraires de rédaction d'actes	5 % HT (6 % TTC) Avec un minimum de : 400 € HT (480 € TTC) Si loyer annuel < 5000 € <b>(5)</b>
Honoraires d'organisation de la visite / constitution du dossier candidat / rédaction du bail (6)	12 € zone très tendue 10 € zone tendue 8 € zone non tendue	12 € zone très tendue 10 € zone tendue 8 € zone non tendue	Honoraires variables de commercialisation	15 % HT (18 % TTC) <b>(5)</b>
Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée (6)	3 €	3 €	Honoraires d'état des lieux :	
<b>Autres locaux</b>	hors Loi du 6 juillet 1989 - Montant par partie		- réalisation par un officier ministériel	Coût de la prestation
Honoraires : Honoraires fixes > + Honoraires variables (7)	130 € 8,00 %		- réalisation par l'agence	vacation(s) horaire(s)
Honoraires d'état des lieux	55 €			

Taux actuel de TVA de 20%, étant précisé que ce taux est susceptible de modification conformément à la réglementation fiscale

(5) Prix calculé sur le loyer annuel hors taxes / hors charges

(6) Conformément au décret 2014-890 du 01/08/2014 (article 2), prix exprimé en € TTC par m2 de surface habitable (article R 111-2 du CCH)

(7) Prix exprimé cumulativement, l'honoraire variable est exprimé en % calculé sur le loyer annuel HT hors charges



# HONORAIRES DE GÉRANCE

Tarifs HT et TTC applicables au 01/01/2019 en France - Taux de TVA en vigueur : 20 %.

GRANDS INVESTISSEURS PRIVÉS

HONORAIRE DE GESTION	ASSIETTE	TAUX OU MONTANT HT	TAUX OU MONTANT TTC
<b>Logements et locaux accessoires</b>			
> Honoraires de gestion courante immeuble entier	Sommes encaissées	6%	7,2%
> clôturation de compte et remise des dossiers	Forfait	1 500 €	1 800 €
> Honoraires de gestion courante lots isolés	Somme encaissées (Avec un minimum de 700 €)	8%	9,6%
> clôturation de compte et remise des dossiers	Forfait	200 €	240 €
> Honoraires occupation personnelle ou non remise en location	Forfait semestriel	100 €	120 €
<b>HONORAIRES DE LOCATION</b>			
<b>Bail habitation vide ou meublée - code civil</b>			
> Honoraires d'entremise et négociation en vue de la location	Loyer annuel HC / HT à la charge du bailleur	7%	8,4%
> Honoraires d'organisation de la visite / constitution du dossier candidat / rédaction du bail	Conformément à loi ALUR à partager par moitié entre bailleur et locataire	Zone très tendue 20€ HT 24€ TTC / m <sup>2</sup> Zone tendue 16,67€ HT 20€ TTC / m <sup>2</sup> Zone non tendue 13,33€ HT 16€ TTC/m <sup>2</sup>	
> Etat des lieux habitation vide	Surface habitable pour l'entrée à partager par moitié entre le bailleur et le locataire (Loi ALUR)	5 € / m <sup>2</sup>	6 € / m <sup>2</sup>
<b>Bail commercial ou professionnel</b>			
> Honoraires de location baux précaires	Loyer triennal HC / HT à la charge du preneur Minimum	10%	12%
> Honoraires de location des baux 3 / 6 / 9 ans		800 €	960 €
<b>HONORAIRES ET PRESTATIONS ANNEXES</b>			
<b>Honoraires de rédaction d'actes</b>			
> Bail code civil	Loyer annuel HC / HT à la charge du preneur Minimum	3%	3,6%
> Renouvellement - Avenant	Loyer annuel HC / HT à partager par moitié Minimum	5 %	6 %
> Bail commercial et bail professionnel initial	Loyer annuel HC / HT à la charge du preneur Minimum	3%	3,6%
> Renouvellement ou avenant	Loyer annuel HC/HT à la charge du preneur Minimum	5%	6%
> Renouvellement avec dé plafonnement du loyer de plus de 10%	Différentiel de loyer sur période triennale à la charge du bailleur	10%	12%
> Cession de baux et fonds de commerce	Forfait à la charge du cédant	800 €	960 €
> Bail parking	Forfait	250 €	300 €
<b>Honoraires sur travaux</b>			
> Suivi des travaux hors entretien courant sans architecte	Montant HT des travaux réalisés Minimum	6 %	7,2 %
> Suivi des travaux hors entretien courant avec architecte	Montant HT des travaux réalisés	1,5 %	1,8 %
> Suivi des autres travaux supérieurs à 5 000 € HT	Montant HT des travaux réalisés	1,5 %	1,8 %
<b>Honoraires divers</b>			
> Demande de subvention ANAH	Forfait	1 500 €	1 800 €
> Demande d'emprunt	Forfait	600 €	720 €
> Aide à la Déclaration Revenus Fonciers/IFI	Forfait annuel par type d'impôt	120 €	144 €
> Lots isolés			
> Immeubles entiers	Forfait annuel par type d'impôt	350 €	420 €
> Déclaration TVA	Forfait annuel	400 €	480 €
> Lots isolés			
> Immeubles entiers	Forfait annuel	600 €	720 €
> CVAE	Forfait annuel	500 €	600 €
> Frais de timbres et de bureau par lot principal	Forfait trimestriel	10 €	12 €
> Commande des diagnostics obligatoires et suivi	Forfait par commande	55 €	66 €
> Vacation horaire AG, Expertise, conciliation...	Forfait heure	120 €	144 €
> Embauche/licenciement/mise à la retraite gardien	Forfait	500 €	600 €
> Suivi remplacement contrat gardien	Forfait par remplacement	150 €	180 €
> Forfait archivage	Forfait annuel par lot principal	5 €	6 €
> Forfait retour archive mandat vivant	Forfait	20 €	24 €
> Forfait retour archive mandat clos	Forfait	50 €	60 €

## GÉRER

RICHARDIERE SAS au capital de 31 955 000 € - Siège Social : 19, rue de Vienne - TSA 90033 - 75801 PARIS Cedex 08 - SIREN 682 009 121 - RCS Paris APE 8110Z - carte professionnelle n°CPI 7501 2016 000 005 879 délivrée par la CCI Paris Ile de France - Garanties Financières CGEC « Socamab », 16, rue Hoche, Tour Kupka B - TSA 39999, 92919 LA DEFENSE CEDEX - Courtier en assurances immatriculé à l'ORIAS n°11061083. Médiateur de la consommation : MEDIATION – VIVONS MIEUX ENSEMBLE - 465 avenue de la Libération 54 000 NANCY. www.mediation-vivons-mieux-ensemble.fr